L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 21 NOVEMBRE 1883.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 21 novembre. —Température—Pluie; locales, suivies d'un temps clair, venta d'est au nord, devenant variable; température stationnaire, en hausse quelque peu, et d'une baisse du baromètre suivie d'une hausse.

Température du 20 novembre 1883.

Thermomètre de U. Dumaine, Opticien, 14 rue de Chartres.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	61	16
Midi	66	19
3 P. M.	70	+1
6 P. M.	70	21

Mardi, 20 novembre 1883, 3 p.m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Atlanta	60	Louisville, Ky	70
Augusta, Ga	64	Memphis, Tenn	67
Charleston, Tenn	66	Mobile, Ala	75
Chicago, Ill	64	Montgomery, Ala	69
Chattanooga, Tenn	62	Nashville, Tenn	66
Cincinnati, O	69	New Orleans, La	74
Corinth, Miss	66	Pensacola, Fla	80
Galveston, Texas	75	Savannah, Ga	72
Helena, Ark	70	Shreveport, La	73
Jackson, Miss	68	Vicksburg, Miss	72
Key West, Fla	82	St. Paul, Minn	32
La Grange, Ga	65	Vicksburg, Miss	72
Leavenworth, Kan	45	Yankton, D. T	34

Rainfall en cent. au-dessus de l'étage (eaux les plus basses).

Augusta	4.06	Nashville, Tenn	6.07
Cairo, Ill	12.05	New Orleans	10.64
Chattanooga, Tenn	17.06	New Orleans	4.65
Davenport, Iowa	2.06	Pittsburg, Pa	3.03
Keokuk, Iowa	2.62	Shreveport, La	10.06
La Crosse, Wis	3.07	St. Louis, Mo	10.02
Leavenworth, K	3.07	St. Paul, Minn	place
Louisville, Ky	7.03	Vicksburg, Miss	21.62
Memphis, Tenn	15.06	Yankton	1.06

Eau dépassant de niveau des hautes eaux de 1874 1883

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Henry A Rousaky à Mlle Eva Gisch.
Michael C Ladwig à Mlle Helena Augusta Regina Frahm.
James Cobb à Mlle Susan Garrett.
August Fritz à Mme Veuve Mary Brunker Van Hoven.
Joseph Artigues à Mme Veuve Christine Boehring Verbeck.
Louis Arthur Mahistam à Mlle Elizabeth Ostmann.
Lucien Lifranz à Mlle Annie Vollbright.

Naissances.

Mme Frederick H Marais, un garçon, 5 nov.
Mme E W Osborn, un garçon, 16 nov.
Mme James D Chapman, un garçon, 7 nov.
Mme T D Sinclair, un garçon, 24 mars.
Mme Victor Lemaire, un garçon, 11 nov.
Mme H S Swan, Jr, une fille, 16 nov.
Mme Frank Gerheid, une fille, 25 oct.
Mme Rudolph De Lee, un garçon, 16 nov.
Mme James A Gehrig, une fille, 1 nov.
Mme H Haggin, une fille, 15 nov.

Décès.

Mme Veuve C Schoenek, 68 ans, 138 rue St Antoine.
Mme Katherine Sophia Hammer, 15 ans, 78 rue St Antoine.
Paul Hawkins, 6 ans, père du Canal Pandelly.
Alvan J Webster, 2 mois, rue Fulton, près Sophie.
Jules Edwards, 23 mois, 169 rue Terpsichore.
Albert Lewis, 10 mois, 81 rue Constance.
Celestine Williams, 26 ans, rue Howard, entre Seconde et Troisième.
Chas O DuFresne, 29 ans, 49 1/2 rue Columbus.
Edward Joseph Schafer, 3 mois, 103 rue Marais.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

A L Dyer, Yazoopville' Lne; G W Moore et femme, Florida; Mme D Willy, Boston; E O Ronsse, C S Matthews, Lafourche; D Wise Holman, Miss; F P Sally, D P Williams, Jackson, Miss; Wm G Williams, A J Lewis, F L Riley et femme, E D Riley Miss; John Otis, Vernon Miss; R Randall, E Woods, N O A N E R E; G W Inge, femme et enfant, Jaspar; S S Keys, Londres Aug; Mme Burk et fils, Mme Wm Brady, Mlle Lillie Devere, Chas Hamilton, Nebraska; L L Lewis, Cincinnati; A Lewis, E W Weis, M D, Louisville; J Ridgway, J Hammond, Washington, D C; Jno Hart, Jr, Miss; H C Minor et fils, W L Gill, Lex.

Cour Criminelle de district.—A la section B (juge Lusenberg.)—Geo. Williams était accusé de vol; le juri n'a pas pu s'accorder; il a été déchargé.

Le jugement de T. J. Mooney, prévenu d'opposition dans l'exercice de ses fonctions de recorder d'Algar, a été remis sans fixation de date.

Le ministère public a renoncé à la poursuite d'Alexander Doyle, accusé de voies de fait.

Le grand juri a siégé, hier; il s'est ajourné sans avoir présenté d'actes d'accusation.

Cour du recorder Ford.—Mme Louis Pellotte, accusée de voies de fait sur M. Oscar St-Cyr; M. Louis Pellotte, prévenu d'avoir mordu la même personne—ont donné un cautionnement de $250 pour répondre de leur comparution.

Wade Lewis a été condamné à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police, pour flonflonerie.

M. H. Wright, accusé de voies de fait sur Mme Forstel; Oscar Raboin, prévenu de menaces, ont fourni un cautionnement de $250 en attendant l'instruction préliminaire.

Antonio Pietro, prévenu de port d'armes cachées, d'ivresse, de bris de paix et de langage obscène a donné un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

Mme J. Rimbolt, convaincu de voies de fait sur la fille de l'officier Téchan, a fourni un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

Cour du recorder Davey.—John Wise, prévenu de vol, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Isidore Diet, accusé d'avoir, contrairement aux ordonnances de la ville, vendu des billets de la loterie de la Havane, a fourni un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Marie Stine, convaincue d'ivresse; Marie Driscoll et Marie Douahoe, d'ivresse et de tapage—ont été condamnées à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Phillipe Radovich à Marco Popovich, un terrain et bâtisses dans l'ilot compris entre les rues Bourgogne, Union, Rempart et Français, ayant 25 pieds de face à la rue Bourgogne sur 90 pieds de profondeur $500

Succession Hannah Raffell à John Jordan Carter, un terrain et bâtisses dans l'ilot compris entre les rues Donaine, Bienville, Bourgogne et Dauphine, ayant 21 pieds de face à la rue Donaine sur 127 pieds 10 pouces de profondeur $3,225

Joseph J. Alston à George W. Doll, un ilot carré de terre et bâtisses dans l'ilot compris entre les rues Victor, Breslaw, Edmond et l'Avenue Henry Clay..$1,300

Mme Vve Dominique Pooheis à Patrick Francis Finnegan, quatre terrains et bâtisses dans l'ilot compris entre les rues Antoine, Chestnut, Collade et Amelia, ayant 30 pieds 5 pouces de face à la rue Antoine sur 87 pieds 6 pouces de profondeur $2,350

Mme veuve William Carroll à Mme Patrick Slater, un part dans un terrain et bâtisses dans l'ilot compris entre les rues Galatin, Hôpital, Ursulines et le Chemin Public $500

Ventes par le percepteur Bouny:

M. Raboain Jr, député dudit percepteur, a continué à vendre hier la série commencée samedi dernier, qu'il continuera aujourd'hui.

Voici celles qui ont été adjugées à des particuliers:

L'Etat vs Anthony Ernest à George Schenck une portion de terre et améliorations comprise entre les rues Barthélemy, Bolphelle, Mazant et Josephine.....

..... $13 17

L'Etat vs. la succession Mme Espinosa à C. G. Bader trois terrains et améliorations compris entre les rues Barthelemy, Bourgogne, Mazant et Remparts....

..... $16 92

L'Etat vs. la succession du même, deux terrains et bâtisses compris entre les rues St Claude Jeanne, Rempart et Barthelemy $14 79

L'Etat vs. la succession Jacques Fetzer à Jacques Fox, un terrain et améliorations compris entre les rues Galvez, Ossago, Miro et Dabadie.....$14 56

L'Etat vs. la même au même, un autre terrain et améliorations compris entre les mêmes rues que le précédent.....$14 56

Incendie.—Hier matin, à quatre heures et quart, un incendie a éclaté dans l'écurie de M. Baptiste Moulédoux, rue Tchoupitoulas, entre Austerlitz et Cde. Taylor. La bâtisse était que la résidence de M. Moulédoux est entièrement détruites. Elles sont assurées pour $2,000 piastres à la compagnie Lafayette. Les meubles ont été consumés; ils sont assurés à la même compagnie pour quatre cents piastres.

La bâtisse attenante, propriété de Mme Vve Germain Doveau et occupée par Anthony Haas, barbier; par Adam Weber, qui y avait un café, et par X. Hent, a été également la proie des flammes. La perte, qui est de $1800, est couverte par une assurance de $2300 à la compagnie des Marchands. MM. Hant et Haas ont réussi à sauver leurs meubles. Le stock et le mobilier de M. Weber ne purent pas sauver.

Une bâtisse sise rue Austerlitz, entre Jo ney et Tchoupitoulas, et appartenant à M. Weber, qui y tenait une salle de bal, a été consumée. La perte est de $400. Il n'y a pas d'assurance. Des "dry goods" valant $300 et appartenant à M. Isidore Williams, ont été brûlés.

La barrière de M. N. Frantz, celle de M. Joseph Prudhomme, c, (ainsi que les deux (puisance) et celle de M. Baptiste, ont été endommagées.

La barrière, la cave et le toit de la maison de M. Harvey ont été légèrement endommagés.

Le toit de trois bâtisses (en face, rue Austerlitz), propriété de Mme Bodi, ont été légèrement endommagés.

L'alarme a été donnée de la botte No 14, derrière la maison de M. Harvey; ont été légèrement endommagés.

Le toit de trois bâtisses (en face, rue Austerlitz), propriété de Mme Bodi, ont été légèrement endommagés.

L'alarme a été donnée de la botte No 14, comprenant la rue Constantinople et Tchoupitoulas.

Compagnie de l'Hôtel Chalmette.—Le projet d'établissement d'un grand hôtel, dans la rue du Canal, en vue de l'Exposition universelle de 1884, commence à prendre une forme précise et déterminée. Il est certain qu'on y travaille avec ardeur, et le succès paraît dès aujourd'hui certain aux promoteurs de l'entreprise.

Le Conseil de Direction est déjà dûment constitué. Il se compose de MM. Adolphe Schreiber, S. B. McConnico, Pearl Wight, C. M. Whitney, A. C. Kirby, S. M. Roberts et Simon Hernsheim.

La Direction constituée a immédiatement nommé M. S. B. McConnico, président; M. Simon Hernsheim, vice-président; M. Adolphe Schreiber, trésorier; M. W. C. H. Robinson, secrétaire.

La Banque Nationale Whitney ayant offert l'usage de son local à la Compagnie de l'Hôtel, la Direction s'y établira jusqu'à nouvel ordre et tiendra ses réunions. On y trouvera les livres de souscription, et on pourra s'y procurer tous les renseignements nécessaires.

Un projet de charte sera rédigé incessamment, et les fonds nous n'en avons aucun doute, affluront tout de suite entre les mains des directeurs. Ce sera pour les capitalistes un excellent placement; un grand hôtel construit, rue du Canal, et vaste qu'il soit, ne désemplira pas pendant les six mois que durera l'Exposition et réalisera, dès la première année, des bénéfices énormes.

Les hommes entreprenants dont se compose la direction de sont déjà mis à l'œuvre et déploient un zèle et une énergie qui nous font bien augurer de l'entreprise.

Conseil municipal. — Nos conseillers municipaux ont répondu personnellement à leur appel à l'ordre hier soir, sous la présence du Maire. La chose était facile à prévoir, après l'arrêt rendu par la cour suprême de l'Etat relatif au différend entre le Conseil et M. Walshe, trésorier de la ville.

A l'ouverture de la séance, lecture a été donnée des communications diverses reçues à la mairie à l'adresse du Conseil.

L'exposé hebdomadaire de la situation financière de la ville sous la signature du trésorier intérimaire, M. A. P. Harrison, a été inscrit au procès-verbal de la séance.

Le maire a informé officiellement ses collègues du récent arrêt de la cour suprême de l'Etat dans le procès auquel a donné lieu la conduite illégale et injustifiable du Trésorier, M. Walshe. Cet arrêt est une approbation des actes du maire et du conseil.

La correspondance ci-après fait suite à la communication du maire:

Nouvelle-Orléans, 20 Nov. 1883.

Messieurs,

En vertu de la décision des tribunaux, je recommencerai dès demain à payer les comptes qui me seront présentés.

Très respectueusement,

B. T. Walshe, Trésorier.

Hôtel de Ville,
Nile-Orléans, 20 nov. 1883.

A l'Hon. B. T. Walshe, Département de la Trésorerie.

Cher monsieur,

Votre missive en date de ce jour et m'informant de votre intention de faire droit à tous les comptes qui vous seront présentés, en égard à la décision des tribunaux, m'est parvenue. Qu'il me soit permis de vous répondre que vous êtes sous le coup d'une accusation, et, qu'aux termes de la clause 59 de la charte de la ville, vous êtes révocable et révoqué de vos fonctions officielles et privé du privilège d'adresser au Conseil aucune communication. Vos bureaux sont sous le contrôle exclusif de M. A. Harrison, votre remplaçant *pro tempore*.

Très respectueusement,

W. J. Behan,
Maire.

Mairie de la Nouvelle-Orléans,
20 nov. 1883.

A M. A. P. Harrison, trésorier intérimaire de la ville,

Cher Monsieur,

Attendu que la Cour Suprême de l'Etat a sanctionné les actes du Maire et du Conseil à l'endroit de M. B. T. Walshe, et a maintenu l'arrêt de la cour inférieure relatif à la mise en séquestration du trésorier insoumis et au retrait de son mandat, je désire que vous vacquiez que les fonctions de ce dernier vous sont toutes remises ès